

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 53 (1912), p. 61-70

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1912__53__61_0

© Société de statistique de Paris, 1912, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1912

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 1912

Sommaire. — Ouverture de la séance par M Charles Laurent — Discours de M Charles Laurent, président sortant. — Installation de M Desroys du Roure, président pour 1912, du secrétaire général et du secrétaire des séances — Discours de M Desroys du Roure, président — Renvoi à la prochaine séance de l'adoption du procès-verbal de la séance du 20 décembre 1911. — Election de six membres titulaires et d'un membre associé. — Présentation de trois membres titulaires. — Correspondance et présentation d'ouvrages : M. le Secrétaire général. — Communication de M. G Rouleau sur la production et les mouvements internationaux des métaux précieux au début du vingtième siècle; discussion : MM. Edmond Théry, Yves Guyot, Léon Caubert, Raphael-Georges Lévy, Desroys du Roure.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Charles LAURENT, qui prononce le discours suivant :

Discours de M. Charles Laurent, Président sortant

MES CHERS COLLÈGUES,

Si la formalité annuelle de la transmission des pouvoirs n'apporte au président nouveau qu'une satisfaction sans mélange, à celui qui s'en va elle apparaît tout ensemble douloureuse et agréable.

Douloureuse, parce qu'ayant pris, pendant de longs mois, la douce habitude d'entrer dans cette salle nimbé de l'auréole de vos suffrages, de regarder d'en haut — pas de bien haut — l'assistance recueillie de ses collègues, d'exercer enfin une ombre d'autorité, ce n'est pas sans quelque regret qu'il renonce à ces éphémères honneurs et se résout à reprendre modestement sa place au parterre. Agréable cependant, parce que toute grandeur a ses servitudes, et parce qu'il semble bon de retrouver la liberté, de n'avoir plus à sacrifier au devoir présidentiel l'audition de la pièce nouvelle, le plaisir d'une réunion de famille, voire même l'honnête volupté de relire au coin du feu quelques pages de l'auteur favori ; agréable

surtout, quand la dernière tâche à remplir est de remettre à un vieil et excellent ami le flambeau symbolique.

Je suis comblé à cet égard, mon cher DU ROURE, puisque c'est vous que le vote unanime de nos collègues appelle à me succéder.

Il y a bien près de trente-trois ans — j'ose à peine l'avouer devant les dames — que nous passions ensemble le concours de l'inspection des Finances. Nous nous perdions ensuite un peu de vue, alors que je commençais à courir le monde, tandis que vous vous fixiez pour quelques années en province ; mais je vous retrouvais bientôt à Paris où vous veniez diriger et remettre en bon ordre le difficile et laborieux service de la perception des amendes. C'est là que le choix éclairé d'un ministre et d'un préfet de la Seine, également soucieux du bon ordre des finances de la ville, venait vous chercher pour le poste important que vous occupez encore aujourd'hui avec tant de distinction.

Dès 1885, vous vous étiez inscrit parmi les membres de notre Société ; vos nouvelles fonctions vous donnaient désormais l'occasion de lui apporter d'intéressantes communications, et personne ici n'a oublié celles que vous nous avez faites sur les contributions directes et les taxes de remplacement, sur les résultats, pour les contribuables parisiens, du projet d'impôt sur le revenu. Vous avez aussi rédigé, pour notre volume du Cinquantenaire, la notice sur l'administration et la police à Paris.

Ces travaux remarquables, non moins que votre assiduité à nos séances et votre intervention fréquente dans nos discussions, vous désignaient tout naturellement pour prendre place dans le Conseil où vous entriez en 1907 et où vous siégez comme vice-président depuis deux ans. Vous voici au sommet d'où je m'appête à descendre, et je suis heureux, autant pour notre Société que pour vous-même, de vous y saluer en ce moment.

Au cours de l'année qui vient de s'achever, nous avons fait, mes chers collègues, des pertes nombreuses et cruelles : GUINIER, LÉVÊQUE, SABATIER, parmi nos membres titulaires ; GRANDEAU, BLENCK, VILLARET, parmi nos associés et correspondants ; trois de nos anciens présidents, Ed. DUVAL, VASSILLIÈRE, LEVASSEUR enfin, qui avait tenu parmi nous une si grande place, et dont la mort a causé, dans tout le monde savant, de si universels regrets. Le vide que ces derniers ont laissé dans nos rangs ne sera certes pas comblé ; félicitons-nous, du moins, d'avoir vu notre phalange se grossir de nouvelles recrues qui semblent devoir contribuer à lui maintenir sa valeur et sa cohésion. Avec des statisticiens professionnels comme MM. RONCHAUD et JAECKEL, nous sont venus des universitaires comme MM. BERNARD et LESCURE, des financiers comme MM. LUSTGARTEN, GANS, DE LASTEYRIE, BLUMREICH, d'anciens membres du Conseil d'État, des économistes, des ingénieurs : MM. TARDIEU, DE SAINT-MAURICE, ITASSE, COMPÈRE, GOPPOLAN, IMHAUS ; variété d'aptitudes et de compétences qui répond heureusement à l'infinie diversité des applications de la science statistique !

Peu nombreuses ont été, sous le Consulat qui s'achève, les distinctions dont ont bénéficié nos membres : je rappellerai seulement la promotion de M. BESSON au grade d'officier de la Légion d'honneur, et la nomination de M. KNIBBS, notre associé, dans l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, auxquelles nous avons chaleureusement applaudi. Mais nous avons eu d'autres motifs de nous réjouir : l'Académie des Sciences morales et politiques a appelé à elle notre savant et sympathique collègue COLSON, et, au cours de la session de La Haye, l'Institut international de statistique a nommé respectivement vice-président, commissaire-vérificateur et membre titulaire, nos amis DE FOVILLE, NEYMARCK et BARRIOL. Nous avons fêté, d'autre part, avec tous les fervents de la statistique, le soixante-dixième anniversaire de notre honoré confrère VON MAYR, dont l'entrain juvénile et la vigueur intellectuelle défient victorieusement les années.

Que si je récapitule enfin, mes chers collègues, le travail accompli au cours de ces douze derniers mois, il me sera permis d'assurer qu'il a été digne à la fois et du long passé de notre Société et de sa réputation justifiée. Les statistiques démo-

graphiques y ont eu une large part, grâce aux communications documentées de M. Paul MEURIOT sur l'immigration au Canada, la population de l'empire allemand, le census de la Grande-Bretagne, au savant mémoire de M. NICEFORO, à l'étude de M. BUNLE sur le mouvement des mariages; des sujets variés ont été également traités par MM. BERNARD (Transport des denrées), HUBER (Forces motrices), LOWENTHAL (État sanitaire en Russie), THIÉRY (Fortune publique de la France), MARCH (la Théorie statistique), MALZAC (Statistique d'un entrepôt de tabacs). Notre infatigable collègue NEYMARCK, après nous avoir rendu compte des travaux du 49^e congrès des Sociétés savantes et de la 13^e session de l'Institut international, nous a donné la primeur de ce beau plaidoyer économique : *Les Chemineaux de l'épargne*, qu'un heureux néologisme a rendu bientôt populaire.

Mais ce sont surtout les questions d'ordre social qui ont eu les honneurs de nos séances. Les études de M. DUGE DE BERNONVILLE sur la loi d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, de M. DESROYS DU ROURE sur l'application de cette loi à Paris, celles de M. RISSER relative au coût de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes et de M. Max LAZARD sur le coefficient du risque professionnel de chômage, ont fait l'objet de discussions animées au cours desquelles nous avons eu l'agréable surprise d'entendre argumenter d'aimables voix féminines.

Vous voyez, mon cher successeur, que la Société dont vous avez désormais le soin se conserve, en dépit de ses cinquante ans, active et laborieuse. Mieux que personne, je suis assuré qu'elle va être entre bonnes mains. La tâche, d'ailleurs, vous sera singulièrement facilitée par vos principaux collaborateurs, le secrétaire général et le trésorier; car, tandis que dans certaines organisations politiques, le président reste et les ministères passent — parfois même très vite — ici, ce sont les présidents qui passent et le ministère qui reste; nos affaires n'en vont pas plus mal.

Et maintenant, laissez-moi vous remercier une dernière fois, mes chers collègues, du grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la présidence. Cette année écoulée restera pour moi, grâce à votre sympathie bienveillante, une de celles qu'on marque d'une croix blanche, et elle ne s'effacera pas de mon souvenir. (*Applaudissements.*)

M. le Président Charles LAURENT procède ensuite à l'installation du bureau : M. DESROYS DU ROURE, *président* pour 1912, M. BARRIOL, *secrétaire général*, et M. BUNLE, *secrétaire des séances*.

M. DESROYS DU ROURE prononce le discours suivant :

Discours de M. Desroys du Roure, Président pour 1912

MESDAMES, MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Mon premier mot doit être une parole de gratitude pour le très grand honneur que vous me faites en m'appelant à la présidence de la *Société de statistique de Paris*, après tant d'hommes qui ont illustré la science économique ou l'administration, après mon éminent ami M. Charles Laurent qui, dans l'exercice de son mandat, a su montrer une fois de plus les hautes qualités qu'il a constamment déployées au cours de sa brillante carrière, et notamment cette autorité morale que donnent l'intelligence, le savoir et le caractère. Je tiens aussi à remercier de tout cœur votre Président sortant des paroles si gracieuses qu'il vient de m'adresser; j'en ai été doublement touché, d'abord parce qu'il est toujours agréable de recevoir des compliments, ensuite parce que j'y ai trouvé un nouveau témoignage de la bonne amitié dont il m'a donné déjà tant de preuves.

Lorsque je vois devant moi tous ces confrères, dont les travaux permettent à notre pays de tenir un rang si distingué dans les sessions de l'Institut international

de statistique et assurent à notre Société une place si honorable parmi les Sociétés savantes, je suis presque confus d'avoir été élu pour vous présider, moi qui n'ai apporté à vos études qu'une contribution bien modeste et dont le titre principal est de vous appartenir depuis plus d'un quart de siècle : mérite à peine suffisant pour justifier votre choix, eût-il été relevé par une assiduité constante à vos séances ; mais tel n'est même pas le cas, il me faut l'avouer, en regrettant vainement, hélas ! que le passé ne m'appartienne plus et que ma régularité d'aujourd'hui ne puisse réparer mes infidélités d'autrefois.

C'est donc de votre bienveillance surtout, mes chers confrères, que je tiens l'honneur que vous m'avez conféré ; je sens d'autant mieux toute la reconnaissance que je vous dois et je m'efforcerai de m'acquitter envers vous en redoublant de dévouement pour notre Société.

Ne croyez pas toutefois que j'aie jamais dédaigné la statistique ; elle a été pour moi comme un de ces amis de jeunesse dont les incidents de la vie vous séparent, mais auxquels on pense toujours et que l'on retrouve plus tard avec joie. Il y a bien des années de cela — j'étais encore sur les bancs du collège, mais en ce temps-là les écoliers eux-mêmes s'intéressaient à la politique — il m'arriva de lire le compte rendu d'un de ces combats oratoires que se livraient déjà le libre-échange et le protectionnisme sous les traits de Rouher et de Pouyer-Quertier. Avec la naïveté de mon âge, je fus grandement étonné de constater que les deux thèses adverses s'appuyaient l'une et l'autre sur des chiffres que l'on déclarait indiscutables. Je me disais que la vérité ne pouvait pourtant pas être à la fois ici et là et je me promettais audacieusement de vérifier, dès que je le pourrais, en remontant aux sources, les chiffres avec lesquels jonglaient les brillants orateurs. Vous excuserez, messieurs, cette confiance juvénile : c'était là une vocation de statisticien qui se dessinait.

Quelques années plus tard, j'étais heureux d'entrer au bureau de statistique et de législation comparée du ministère des Finances, alors dirigé par notre éminent confrère M. de Foville. Là, sous ce maître incomparable, j'apprenais à discerner les causes de ces contradictions qui m'avaient tant choqué et, en allant au fond des choses, je les voyais telles qu'elles étaient, plus apparentes que réelles. En effet, les chiffres pris en eux-mêmes ne sont que des abstractions pures ; si l'on veut s'en servir pour comparer entre elles des grandeurs concrètes, il faut que les objets auxquels on les applique soient parfaitement définis, que l'on s'entende sur la signification des mots qui les représentent ; là comme ailleurs, si l'on discute indéfiniment sans se mettre d'accord, c'est bien souvent parce qu'en réalité on parle de choses différentes.

« Les chiffres par eux-mêmes ne signifient rien », disait ici même M. Yves Guyot en prenant possession du fauteuil de la présidence (1). « Il faut voir ce qu'il y a « dessous, la manière dont ils sont obtenus, la méthode qui les a déterminés et les « coefficients d'erreur dont ils sont susceptibles. »

Mais cette analyse des chiffres doit être poursuivie sans arrière-pensée. Il faut que le statisticien laisse de côté toute idée préconçue, qu'il se propose pour but unique la recherche du vrai, qu'il ne craigne de heurter ni les opinions toutes faites, ni les passions politiques ou économiques. « Les faits que la statistique « observe et qu'elle constate », disait encore M. Yves Guyot (2), « contrarient le plus « souvent beaucoup de préjugés et souvent beaucoup d'intérêts. Le premier devoir « du statisticien est d'être, dans ses recherches, désintéressé de toute question « accessoire. Il ne doit avoir qu'un seul objet : la vérité scientifique. Il donne alors « un haut exemple de moralité qui quelquefois, dans certaines situations, a des « côtés héroïques. »

Cette conscience scientifique, messieurs, c'est la qualité maîtresse, je dirai presque la vertu que j'ai vue honorée dans votre société dès que j'ai été admis à en faire partie ; et c'est chez vous qu'il m'a été donné d'en trouver le plus parfait modèle

(1) Séance du 15 janvier 1896.

(2) Séance du 20 janvier 1897.

dans la personne du savant illustre, du grand homme de bien dont nous pleurons la perte : Émile Levasseur.

Il faut bien le reconnaître : hors d'ici cette haute probité, comme toutes les vertus, d'ailleurs, est rarement pratiquée sans défaillance et sans compromis. C'est une chose si séduisante que d'étayer par des statistiques une théorie qui vous est chère ! Quel raisonnement vaut, aux yeux du public, un argument tiré de chiffres qu'il ne peut cependant pas contrôler ? A cet égard, la lecture des discussions parlementaires réserverait, j'imagine, aux écoliers d'aujourd'hui les surprises que celles de jadis causaient au collégien dont je vous parlais tout à l'heure. Faut-il s'en indigner ? La chair est faible et la tentation grande ; on ne va pas jusqu'à fausser les statistiques, mais on les interprète ; on trouve de très bonne foi, je veux le croire, des motifs pour rejeter celles qui vous gênent et ne garder que celles qui vous servent ; on ne voudrait certes pas replonger la vérité dans son puits traditionnel, mais on s'offusque de son costume plus que léger et on l'habille un peu à sa guise.

Ici, messieurs, l'on ne connaît pas de pareilles faiblesses ; on apprécie à leur juste valeur les jouissances intimes que donne au statisticien la poursuite désintéressée du vrai ; on sait que cette recherche porte en elle-même sa récompense et qu'on s'y attache d'autant plus qu'on lui a plus donné de soi-même.

Il est d'autres jouissances encore qui soutiennent le chercheur dans sa besogne aride, lorsqu'il accumule les observations et qu'il amoncelle les nombres. Dans ces colonnes, dans ces pages de chiffres qui rebutent les gens superficiels, parce qu'ils ne savent pas distinguer les réalités sous les signes, le statisticien, lui, voit non pas des abstractions, mais des faits sociaux qui affectent des êtres comme nous, des hommes qui sentent et qui souffrent ; pour lui, sous ces apparences sèches et mortes, c'est la vie même qui palpite.

Permettez-moi d'emprunter encore une fois la voix d'un de vos anciens présidents : « Nos chiffres, nos diagrammes, nos tableaux numériques, nos graphiques, nos cartogrammes n'ont d'austère que l'apparence ; » vous disait il y a quelques années M. Alfred Neymarck (1). « Sous leurs lignes qui se croisent en tous sens et s'enchevêtrent les unes dans les autres, sous leurs teintes multicolores, se manifestent au contraire les questions les plus hautes qui touchent à la vie politique et sociale, à l'avenir du pays. »

L'auteur de *Hard Times* se complait à représenter la sécheresse de cœur de l'homme qui ne voit partout que des faits, encore des faits et toujours des faits ; comme si les faits ne parlaient qu'à l'intelligence, comme s'ils ne portaient pas en eux-mêmes une éloquence capable d'atteindre le cœur ! Par exemple, quelle peinture, si saisissante qu'elle soit, des misères physiques et morales qu'engendre l'entassement des familles pauvres dans des logis étroits et malsains, vaudra pour nous émouvoir le seul énoncé de ce fait qu'à Paris 340.000 personnes habitent 70.000 logements où règne le surpeuplement avec toutes ses conséquences ? Ces chiffres, donnés sans phrases, d'après les résultats des recensements par notre confrère le D^r Bertillon, n'éveillent-ils pas en nous le désir d'agir, dans la mesure de nos forces, pour porter remède à un mal social d'une telle étendue ? Et c'est ainsi que, comme tout se tient dans le monde moral, la recherche du vrai conduit le plus souvent à la recherche du bien.

Enfin, messieurs, l'attrait des études statistiques réside encore dans ce fait qu'elles n'ont jamais de terme et qu'elles offrent à l'esprit un champ illimité. Comme le rappelait un jour M. de Foville, la science a ceci de particulier que, plus on a fait pour elle et plus il reste à faire. Il en est un peu du savant comme du touriste qui tente l'ascension de quelque pic réputé inaccessible : celui-ci gravit d'abord les premiers contreforts et, tandis que l'horizon s'élargit autour de lui, le but semble grandir et reculer. Il monte encore, il franchit d'autres échelons, arrêté à chaque pas par le merveilleux et changeant spectacle que composent ces innom-

(1) Séance du 17 janvier 1894.

brables sommets au-dessus desquels il s'élève peu à peu. Et tout à l'heure, s'il parvient au but de son voyage, il sera partagé entre la fierté d'avoir réussi et le regret de ne plus avoir à déployer des efforts dont chacun a été payé d'une jouissance intense.

Pour nous, mes chers confrères, nous pourrons jouir longtemps et toujours du plaisir que nous trouvons à nos travaux ; nous n'avons pas à redouter d'en atteindre le terme. Que faisons-nous, en effet ? Nous constatons l'état des choses à un moment donné ; mais nous ne travaillons pas sur des choses mortes ; la matière qui nous occupe est vivante et se renouvelle sans cesse. Il nous faut en suivre les mouvements, les transformations, chercher les lois de ces mouvements, les traduire en chiffres, en graphiques, au besoin même en formules algébriques. Besogne immense et toujours renaissante !

Et puis, lorsque nous aurons soumis les faits à une analyse de plus en plus délicate et subtile, lorsque nous aurons démonté pièce à pièce l'énorme mécanisme de l'univers social, ne chercherons-nous pas quelque jour à agencer de nouveau tous ces rouages, à faire la synthèse de tous ces mouvements, de façon à en dégager la résultante et à en prévoir les effets ?

M. de Foville — qu'il me permette de lui faire encore un emprunt ; je lui dois tant déjà, que ma dette ne s'en trouvera pas sensiblement accrue — M. de Foville, dis-je, comparant le statisticien de l'avenir au héros d'un livre de Carlyle (1), le représentait perché dans un observatoire ouvert de tous côtés sur le spectacle du monde ; là, grâce aux instruments de toutes formes dont il est entouré, il voit tout ce qui se passe d'un horizon à l'autre. Tous les bruits, tous les mouvements, toutes les vibrations de la grande usine humaine, s'enregistrent dans ses appareils. Naissances, mariages, décès, production agricole, production industrielle, circulation des marchandises et des métaux précieux, rien n'échappe à sa vue. Il prédit les disettes, les crises, les épidémies ; il avertit à temps les gouvernements et les peuples et leur indique de quel côté ils trouveront le salut.

N'y a-t-il là qu'un rêve, une utopie ? Pouvons-nous savoir ce que nous réserve l'avenir, alors que, sous nos yeux, la science, pliant chaque jour les forces de la nature à une application inédite, donne un corps aux merveilles qu'avait conçues pour notre amusement l'imagination d'un Jules Verne, en attendant qu'elle réalise les anticipations les plus audacieuses d'un Wells ?

En terminant, dois-je m'excuser, mes chers confrères, d'avoir cité si souvent mes prédécesseurs ? En tout cas, vous m'avez déjà pardonné, car ils sont de ceux qu'on aime toujours à entendre et à relire. Je ne pouvais, m'a-t-il semblé, mieux inaugurer ma présidence qu'en me mettant en quelque sorte sous leur patronage. Conserver l'esprit de notre Société, en garder les traditions, n'est-ce pas mon premier devoir ? Je compte tout spécialement sur nos anciens présidents pour m'aider à le remplir, puisque, par une heureuse et sage disposition de nos statuts, ils restent de droit membres de notre Conseil. Qu'ils me permettent de leur demander de me continuer un concours dont je sens tout le prix. Je me félicite aussi de ce que vos suffrages aient prorogé les pouvoirs de notre actif secrétaire général, de notre dévoué trésorier, dont la précieuse collaboration rendra ma tâche facile. Nous les avons vus à l'œuvre, et nous savons que, dans leurs mains, les intérêts de la *Société de Statistique* ne périront pas.

Enfin, j'adresse un salut particulier aux jeunes confrères qui sont venus à nous nombreux, depuis quelque temps surtout. Leur adhésion est un symptôme certain de la vitalité de notre Société. Qu'ils n'hésitent pas à la faire profiter des qualités qui sont leur partage : la force des convictions, l'ardeur au travail, la vivacité dans les discussions ; qu'ils ne craignent pas de nous apporter le fruit de leurs études. Ainsi s'entretiendra l'intérêt de nos séances, de notre *Journal*. Et lorsque, à pareille époque, au moment de remettre en d'autres mains les pouvoirs que vous voulez bien me confier, je passerai en revue, suivant l'usage, les travaux de l'année

(1) Discours à la Société d'Économie politique de Lyon, 2 mai 1894.

écoulée; vous pourrez vous dire qu'une fois de plus la *Société de Statistique de Paris* a fait une œuvre bonne et féconde (*Applaudissements*).

Le journal n'ayant pu être distribué aux membres de la Société, M. le Président propose de remettre à la séance suivante l'adoption du procès-verbal de la séance du 20 décembre 1911.

M. le Président rappelle les noms des candidats présentés à la dernière séance, et l'assemblée élit à l'unanimité :

Comme *membres titulaires* : -

M^{lle} Lydie DE PISSARGEVSKY, MM. RHEIN, Ch. BLOCH, RAFFALLI, NICEFORO, Henri KLOTZ.

Comme *membre associé* :

M. Louis VARLEZ.

M. le Président annonce qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes :

Comme *membres titulaires* :

M. Paul ALPHANDÉRY, adjoint à l'inspection de la Banque de France, 93, rue de Longchamp, présenté par MM. M. Lenoir et Huber.

M. Albin MERLIN, chef de bureau à la préfecture de la Seine, 18, rue Las Cases, présenté par MM. Desrois du Roure et Cadoux.

M. SOUCHON, professeur à la faculté de droit, présenté par MM. Faure et March.

Conformément au règlement, il sera statué sur ces candidatures; M. le Président donne ensuite la parole à M. le Secrétaire général pour la lecture de la correspondance.

Parmi les publications reçues depuis la séance de décembre, il signale :

Le magnifique atlas de Finlande que le président et le secrétaire de la Société de géographie de Finlande, MM. Lederholen et Palmén, ont envoyé. Des remerciements ont été adressés à la Société et à son sympathique secrétaire.

Les volumes contenant les Résultats de l'enquête parlementaire italienne sur la vie économique dans les diverses provinces du pays.

Les *Annales de l'Instruction primaire* de l'Uruguay.

Le Recensement général des lettrés et illettrés de Roumanie en 1909.

L'*Annuaire statistique du Danemark* pour 1910.

Une monographie des industries de la construction mécanique faite par l'Office du travail de Belgique.

Le Rapport du ministre des Finances ottomanes, année 1325, dont on nous annonce une traduction française nécessaire.

La Statistique des chemins de fer français en 1909.

Parmi les ouvrages envoyés par leurs auteurs il faut mentionner :

Étude sur la prostitution à Zurich et moyens de lutte contre la prostitution et ses dangers, par le docteur en médecine H. Muller.

Laws of wages — an essay in statistical economics, de Ludwoll Moore, professeur à l'Université de Columbia, et dont M. March veut bien rendre compte.

Une étude du D^r Gustave Aschaffenburg sur la Psychologie criminelle et la réforme du droit pénal.

M. Besso, le savant correspondant de l'Institut des Actuaire anglais, nous a adressé *La previdenza sociale nel risorgimento*, dont il sera rendu compte par M. Huber.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Roulleau sur *la production et les mouvements internationaux des métaux précieux au début du vingtième siècle*.

M. Roulleau constate que, vers 1900, l'histoire monétaire est entrée dans une période nouvelle caractérisée par la grande abondance de la production de l'or et l'apaisement des crises survenues à la suite de la démonétisation de l'argent.

L'Afrique du Sud a fourni à elle seule 83 % de l'augmentation de la production aurifère annuelle de 1901 à 1910. Cette production atteint aujourd'hui, pour le monde entier, 2.361 millions de francs, mais ses progrès tendent à se ralentir et elle semble près d'atteindre son maximum.

Au point de vue de la répartition géographique, les diverses parties de l'empire

britannique ont une prépondérance considérable sur les autres pays aurifères ; elles ont fourni, de 1901 à 1910, 57 % des 19 milliards 500 millions d'or extraits du sol ; c'est une circonstance favorable à la situation de Londres comme marché libre de l'or.

L'observation des échanges internationaux d'or en lingots, d'après les statistiques des banques et des hôtels des monnaies, d'après les circulaires des courtiers en métaux précieux, et, accessoirement, d'après les statistiques douanières qui peuvent être utilement consultées lorsqu'il s'agit de transports transocéaniques, permet de répartir en trois groupes les centres d'extraction :

1° L'Afrique, l'Australasie et l'Inde alimentent presque exclusivement le marché libre de Londres, qui reçoit 39 % de la production mondiale. Sur ce marché s'approvisionnent la Banque d'Angleterre et la Monnaie anglaise ; les autres principaux acheteurs sont la France, l'Europe centrale, les États-Unis et l'Inde ; la France a reçu par cette voie, de 1901 à 1910, 2 milliards d'or environ ;

2° Le continent américain centralise aux États-Unis presque toute sa production, soit 31 % du total mondial. Les trois quarts environ de cet or sont consommés sur place ; le surplus est réexporté, principalement vers la France ;

3° La Russie retient à l'intérieur la plus grande partie de sa production, et importe en outre de l'or acheté sur le marché de Londres.

Parmi les pays uniquement consommateurs de lingots, la France tient le premier rang. Depuis dix ans, elle a reçu environ 4 milliards d'or en barre qui ont servi, soit à frapper des monnaies, soit à grossir directement l'encaisse de la Banque, soit aux usages industriels ; les réexportations sous forme non monnayée ne paraissent pas dépasser 500 millions. Viennent ensuite l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie, le Japon, etc.

M. Rouleau examine ensuite les mouvements internationaux d'or monnayé ; sous cette forme, le métal échappe beaucoup plus facilement aux statistiques, et on ne peut obtenir que des résultats fragmentaires. On peut néanmoins constater l'activité de l'absorption de l'or par l'Amérique du Sud, qui a accumulé plus de 1.600 millions dans les caisses de conversion de l'Argentine et du Brésil. Des mouvements très importants et en sens divers ont également lieu sur le chemin jalonné par Londres, l'Égypte, l'Inde et l'Australie.

Pour les mouvements qui concernent particulièrement la France, la plus grande partie en échappe à toute constatation ; parmi ceux qu'il est possible de relever, on doit signaler les exportations et les réimportations provenant des prêts d'or consentis au marché de Londres par la Banque de France à diverses reprises ; ces mouvements se sont élevés, dans chaque sens, à 227 millions.

La mesure des stocks monétaires des différents pays qui pourrait, à défaut d'informations directes, renseigner sur les résultats des échanges d'or internationaux, n'offre de certitude que pour la partie de ces stocks qui constitue les encaisses des banques d'émission et des trésors publics. Pour la partie engagée dans la circulation, on ne peut l'évaluer qu'au moyen d'enquêtes monétaires comme celles qui sont effectuées en France et dont les résultats ont été interprétés par M. de Foville.

De fin 1900 à fin 1910, le stock d'or visible du monde est ainsi passé de 12.253 millions à 22.743 millions ; l'augmentation s'est ainsi répartie :

1° Les grands pays producteurs ont reçu dans leurs encaisses 5.163 millions, dont 3.447 millions pour les États-Unis et 1.500 millions pour la Russie ;

2° Les pays à circulation de papier, et dont tout l'or est concentré dans les caisses officielles (Italie, Autriche, Espagne, Argentine, etc.), ont absorbé 3.152 millions ;

3° Les pays à libre circulation d'or et non producteurs ont reçu 2.088 millions. La France, dans ce groupe, est au premier rang ; l'augmentation de l'encaisse de la Banque de France figure pour 929 millions dans le total. Quant à la part prise par la circulation, on peut, en combinant les résultats déduits par M. de Foville des enquêtes de 1903 et 1909 avec l'augmentation de la circulation de billets de 50 et 100 francs, qui se trouve dans un rapport sensiblement constant avec la circulation d'or, l'évaluer à 1 milliard environ. Le stock d'or de la France se serait, au

total, accru ainsi de 2 milliards environ en dix ans, sans compter le métal absorbé par l'industrie et les arts.

En résumé, sur 19 milliards 500 millions d'or extraits de la terre de 1901 à 1910, on peut estimer que 10 milliards se sont accumulés dans les encaisses des banques d'émission, que 5 milliards ont été absorbés par la circulation et la thésaurisation, et que 4 milliards 500 millions ont été employés dans la consommation industrielle et artistique. Suivant une autre décomposition, le stock d'or monnayé du monde entier s'est accru de 13 milliards; 2 milliards environ sont restés sous forme de lingots dans les encaisses des banques; le surplus représente la consommation industrielle.

En ce qui concerne l'argent, sa production, stationnaire de 1901 à 1905, s'est accrue depuis sous l'influence de la découverte des mines du district de Cobalt. Elle provient, à raison de 82 %, du continent américain, ce qui a permis aux États-Unis de concentrer chez eux la plus grande partie de l'argent extrait dans le monde; ils ont d'ailleurs réexporté les quatre cinquièmes du métal à leur disposition. Le marché de Londres a recueilli à son tour ces exportations et reçu au total 45 % de la production totale; presque tout ce métal a été envoyé en Extrême-Orient, où il a alimenté notamment les hôtels des monnaies de l'Inde et la thésaurisation.

Les documents font défaut sur une grande partie des mouvements internationaux d'argent monnayé, notamment en Extrême-Orient. Pour la France, on peut constater que, sur les 328 millions d'argent qui, de 1900 à 1910, ont disparu de l'encaisse de la Banque de France, 158 millions ont servi à alimenter la circulation de nos colonies africaines, 154 millions sont allés renforcer les encaisses des autres pays de l'Union latine, notamment de la Belgique et de l'Italie. Il faut signaler également le drainage des écus, très important à certains moments sur les frontières de la Belgique et de la Suisse, et qui a donné lieu à un mouvement total de 1.120 millions entre la Belgique et la France, de 1901 à 1910.

M. Rouleau conclut, en résumé, que l'argent, déchu d'une partie de son rôle monétaire dans les pays de grande civilisation, trouvera un débouché de plus en plus important en Asie et, dans l'avenir, en Afrique.

Quant à l'or, l'importance qu'attachent à sa possession les pays civilisés, auxquels il fournit, en même temps qu'une base solide de la circulation monétaire, un élément important de la puissance politique, ne permet pas de croire que sa production soit actuellement surabondante. La perte apparente d'intérêts sur les sommes qui forment les réserves métalliques des divers États n'est qu'une modique prime d'assurances contre les dangers que courraient, en temps de crise, les pays démunis de cette précieuse ressource.

M. le président remercie M. Rouleau de sa très intéressante et très instructive communication, et déclare la discussion ouverte.

M. E. THÉRY. — La très importante communication de notre collègue M. Rouleau montre le rôle prépondérant que joue l'or dans le monde civilisé; à l'heure actuelle, l'argent est plutôt un métal industriel. En temps de crise, les réserves d'or constituent une ressource inappréciable. En temps normal, cette réserve sert de gage à la circulation fiduciaire. Mais je crois que le rôle de ces réserves est encore plus étendu; je pense qu'elles servent de garantie à toute la richesse mobilière.

Considérons, par exemple, un porteur de 3.000 francs de rentes françaises; il se tient le raisonnement suivant: la rente valant aujourd'hui 95 francs, je possède 95.000 francs de capital, et ce capital est immédiatement réalisable. Le porteur de rentes sait, en effet, que s'il présente ses titres à une banque, il lui sera compté 95.000 francs en espèces.

Tous les propriétaires de valeurs mobilières font, d'une façon plus ou moins consciente, le même raisonnement. Toutefois, en France, il n'y a que 6 milliards de monnaie d'or et 800 millions de monnaie d'argent en circulation. Qu'est-ce que ce chiffre à côté du montant total des valeurs mobilières? Aujourd'hui, tout le crédit public repose donc sur les réserves métalliques. On peut le déplorer. Mais

comme on n'a pas trouvé d'autres moyens d'assurer le crédit, je pense que, plus une nation possède de réserves métalliques, plus elle a de crédit.

M. Yves GUYOT, en réponse à M. E. Théry, fait remarquer que l'encaisse or de l'Angleterre est plus faible que celle de la France. Comment se fait-il alors que l'Angleterre ait un marché de valeurs mobilières plus important que le marché français ?

M. E. THÉRY dit que l'explication est simple : M. Roulleau a montré que la presque totalité du métal argent a pour aboutissant Londres. Or, le marché anglais ne consomme pas l'argent ; il le réexpédie en Extrême-Orient pour la plus grande partie. L'argent fait ainsi le tour du monde. Mais l'or comme l'argent circule et aboutit également en Angleterre ; grâce à son commerce, à sa marine marchande, ce pays est, en effet, créateur du monde entier ; il a ainsi de l'or à volonté. On dit que l'Angleterre ne dispose que d'une petite quantité d'or ; on voit que ce n'est pas exact : il faut tenir compte de la vitesse de circulation de la monnaie.

Il convient surtout de bien mettre en lumière cette vérité, que les réserves d'or, même quand elles ont l'air d'être très importantes, sont toujours trop faibles.

M. CAUBERT fait remarquer que la production de l'or ne paraît pas se ralentir, même relativement aux exercices précédents, car, autant du moins que ses souvenirs sont exacts, l'*Economist* indique pour 1911 une production très supérieure à celle de 1910 (1). M. Raphaël-Georges LÉVY confirme cette indication.

M. le PRÉSIDENT remercie les orateurs de leurs intéressantes observations. Avant de clore la discussion, il tient à attirer l'attention sur un point particulier : M. Roulleau, dans son travail, a réhabilité les statistiques douanières relatives aux métaux précieux, qui ont été si souvent attaquées ; il a indiqué notamment qu'on pouvait admettre l'exactitude des mouvements qu'elles enregistrent de continent à continent.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,
Alfred BARRIOL.

Le Président,
DESROYS DU ROURE.
